



Le Conseil d'Administration
Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes
Aux adhérents(es),

Thônes, le 15 juillet 2020

Chers(es) adhérents(es),

Le 17 mars 2020, sur ordre gouvernemental, le foyer a dû fermer ses portes comme beaucoup d'autres associations et entreprises. Cette situation nous a tous pris de court et chacun, à sa façon, a dû se réinventer et s'adapter et surtout accepter, personne n'a eu le choix.

Nous en avons profité pour dessiner une reprise la plus confortable possible pour nous tous.

Lors du déconfinement, le Foyer d'Animation, soutenu par la Commune de Thônes, a réussi à reprendre une partie de ses activités. Les mesures ordonnées durant les phases de déconfinement ne nous ont pas permis de reprendre toutes nos activités et nous le regrettons tous.

La gestion de la reprise et la préparation des vacances scolaires ont été très énergivore et chronophage, cependant le foyer est presque complet et c'est avec beaucoup de joie que nous accueillerons vos enfants en respectant toutes les mesures sanitaires.

Les vacances scolaires commencées, nous permettent d'avancer sur la rentrée et de vous communiquer les « nouveautés pour la rentrée ».

Le conseil d'administration en concertation avec la mairie, le personnel et les divers intervenants du foyer a pris les décisions suivantes afin de pouvoir vous satisfaire au mieux dans le respect des directives imposées et de nos capacités humaines et financières.

Saison 2020/2021 de septembre 2020. [Aucun changement de tarif](#)

La plaquette de l'année dernière reste valable, nous ferons juste la mise à jour des activités qui pourraient changer

- **Modalités d'inscription :**
Elles auront lieu **uniquement** au Foyer d'Animation en accueil physique (**aucune inscription par mail ou par téléphone**)
Du **24/08/2020 jusqu'au 04/09/2020, de 8h30 à 12h30 et 14h à 20h.**
Dès le 07/09/2020, les inscriptions se feront aux horaires normaux de l'accueil.
- La reprise des activités se fera à partir **du lundi 7 septembre 2020.**
- Pour les adhérents dont les activités n'ont pas pu redémarrer après le confinement, nous vous proposons un avoir **équivalent à 15% de votre activité non terminée sur la rentrée prochaine.**
- Pour les adhérents qui ne reprennent pas d'activité au Foyer, nous vous proposons
 - Soit de faire **un don à l'association**
 - **Soit un remboursement de ces 15%.**

Nous espérons pour tous une rentrée dans les mêmes conditions que la rentrée précédente.

Nous avons déjà envisagé des alternatives dans l'éventualité d'une nouvelle restriction et tout sera mis en place pour vous satisfaire.

Nous vous remercions pour votre compréhension, et espérons vous retrouver à la rentrée avec la même motivation que les années précédentes.

Le site du Foyer d'Animation sera mis à jour très prochainement. Vous pourrez retrouver toutes les informations pour la rentrée 2020/2021.

A très bientôt et passez un bel été !!